



RESIDENCE UNIVERSITAIRE SAURUPT

26, rue de Saurupt

54000 NANCY

 03.83.53.33.70



residence.saurupt@crous-lorraine.fr

Madame, Monsieur,

Ci-joint les modalités pour votre accueil au sein de la Résidence Universitaire :

Pour obtenir les clés de votre logement, vous devez avoir finalisé votre dossier « E bail » auprès de l'accueil de la résidence (paiement des 100€ de réservation, dépôt des pièces justificative et paiement du dépôt de garantie effectué).

Vous devez ensuite **prendre rendez-vous sur <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr>**

HORAIRES D'OUVERTURE / RENTREE 2026-2027

Du 24 août au 28 août 2026 : 8h00 - 11h45 & 13h30 - 16h00 (nuitées d'août facturées)

Ouverture exceptionnelle le samedi 29 août 2026 : 9h00 - 11h45 & 13h30 - 15h30

A compter du lundi 31 août 2026 : 8h00 - 11h45 & 13h00 - 15h30

Attention l'accueil de Saurupt est fermé : Les samedis, les dimanches et jours fériés.

 **Avant le retrait de vos clés, vous devrez :**



* Avoir réglé par internet le dépôt de garantie (somme indiquée sur le document annexe financière)



* Avoir réglé par internet les nuits (une nuitée = un trentième de mois) si vous prenez votre logement avant le 1^{er} septembre pour les baux du 01/09/26 au 31/08/2027 ainsi que le loyer de septembre



* Avoir fourni une attestation d'assurance multirisques habitation incluant la responsabilité civile locative au nom de l'étudiant et à l'adresse de la Résidence si elle n'a pas été fournie au préalable.



Demande d'aide au logement :

Vous ne pourrez effectuer votre demande d'aide au logement auprès de la CAF sur WWW.CAF.FR qu'après avoir obtenu les clés du logement. Un document spécifique vous sera remis par l'accueil de la résidence.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LA DIRECTION,